

"Prochain «Conseil européen»" dans 30 jours d'Europe (janvier 1975)

Légende: Paru en janvier 1975 dans le mensuel 30 jours d'Europe, cet article porte un regard optimiste sur la "banalisation" des conférences européennes au sommet, désormais formalisées en "Conseil européen". Se réunissant dorénavant trois fois par an, le caractère routinier et moins solennel du Conseil européen créerait les conditions d'une relance progressive de la Communauté et renforcerait ses capacités de décision politique.

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. FONTAINE, François ; Réd. Chef CHASTENET, Antoine. Janvier 1975, n° 198. Paris: Service d'information des Communautés européennes. "Prochain "Conseil Européen"", auteur:L., A. , p. 7-9.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL: http://www.cvce.eu/obj/prochain_conseil_europeen_dans_30_jours_d_europe_janvier_1975-fr-1847d158-110e-47d7-9e61-2d38d6ce4b75.html

Date de dernière mise à jour: 13/08/2015

Avant le printemps

Prochain «Conseil européen»

La capacité de décision politique de la Communauté est sortie renforcée du dernier Sommet des chefs de gouvernement des Neuf.

La réunion, le mois dernier à Paris, des chefs de gouvernement des Neuf a été la dernière en son genre, le dernier de ces «Sommet» qui se sont toujours déroulés selon le même scénario: quelqu'un le propose, on le prépare, on le dramatise, on est soulagé de sa conclusion... et puis beaucoup l'oublie. Les prochaines réunions des chefs de gouvernement de la Communauté — la première se tiendra avant le printemps et il y en aura au moins trois par an — auront un caractère très différent: routinier et passablement secret comme un conseil des ministres national. Ce sera le «conseil européen».

La Communauté débloquée

Les trois semaines qui se sont écoulées depuis le «dernier Sommet-premier Conseil européen» de Paris ont néanmoins confirmé que la réunion des 9 et 10 décembre a atteint son but essentiel: débloquer le travail des institutions européennes, gommer les échecs et les frustrations accumulés jour après jour par la Communauté pendant presque toute l'année 1974.

Il y a tout juste un an, la Communauté européenne vivait l'hiver le plus dur de sa courte existence. Non pas en raison de conditions météorologiques particulièrement mauvaises — le climat anormalement doux de janvier et février permettait, au contraire, aux Européens de faire quelques économies de chauffage et de flâner à pied ou à vélo dans leurs villes désertées par les automobiles — mais parce que rien n'allait plus dans les réunions communautaires.

Chargé par le Sommet de Copenhague de faire avancer rapidement la politique énergétique commune et de lancer un programme d'aides européennes en faveur des régions les plus défavorisées du Marché commun, le Conseil des ministres de la Communauté n'aboutissait strictement à rien. Bien plus, à Washington, la conférence des pays consommateurs d'énergie étalait en plein jour les dissensions entre la France et ses partenaires européens sur ce que devraient être les relations entre la Communauté et les États-Unis. Un mois plus tard, la victoire du parti travailliste aux élections législatives posait d'emblée la question de savoir si le Royaume-Uni n'allait pas sortir de cette Communauté dont il était membre depuis seulement quinze mois, après avoir frappé à sa porte douze longues années.

La plupart des observateurs pensaient que la Communauté allait voler en éclats et se demandaient d'où allait venir le coup fatal.

Aujourd'hui, les blessures profondes infligées à la Communauté durant la malheureuse fin de 1973 et l'encore plus désastreux début de 1974, paraissent en voie de guérison. Guérison lente, sans doute, mais guérison tout de même.

Les conditions d'une relance progressive

La dernière réunion des chefs de gouvernements a su, non seulement, gommer les plus voyants des échecs du passé récent, mais créer les conditions d'une relance progressive. Les Neuf ont en effet apporté des éléments de réponse à des questions aussi fondamentales que celle des relations avec les États-Unis, du rôle de la Grande-Bretagne dans la Communauté, des problèmes énergétiques et financiers posés par les hausses successives du prix du pétrole, du fonctionnement des institutions, des déséquilibres intérieurs de la Communauté, de la naissance d'un sentiment de citoyenneté européenne.

Après une longue période de désarroi, les «choses» de la Communauté recommencent à bouger dans la bonne direction. Les relations avec les États-Unis demeurent et demeureront longtemps un sujet très délicat dans les relations entre les pays européens. C'est un état de fait avec lequel il faut s'habituer à vivre et il

semble que dans toutes les capitales de la Communauté on s'efforce de le faire. Les derniers mois ont suffisamment prouvé, par exemple, que d'une part la France, sans renoncer à certaines constantes de sa politique étrangère, considère que le dialogue avec Washington est nécessaire, même s'il est difficile, et que d'autre part l'idée selon laquelle les partenaires de la France seraient disposés à tout sacrifier sur l'autel d'une politique strictement atlantiste, relève d'un manichéisme désuet. Cet état d'esprit nouveau, clairement perceptible lors de la réunion de Paris, traduit un progrès qui n'est pas seulement d'atmosphère.

Le problème britannique

Autre point important: le problème britannique. Il est pratiquement né en même temps que la Communauté et il faudra sans doute de longues années avant que la soudure se soit complètement faite entre mentalités différentes. Mais depuis le Sommet de décembre, on peut espérer que la plus grande partie des forces politiques britanniques défendra, sans plus y revenir, le principe de l'adhésion de leur pays. Ceci devrait avoir une influence décisive sur l'opinion publique qui, sans doute avant la fin de l'été, devra se prononcer une fois pour toutes sur le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté.

Certes, la «renégociation» n'étant pas terminée, le gouvernement britannique pense actuellement plus à obtenir un maximum de concessions de la part de ses partenaires qu'à faire avancer l'ensemble des affaires de la Communauté. Mais l'accord de principe réalisé par les Neuf sur le problème le plus difficile, celui de la limitation de la contribution britannique au budget de la Communauté — permet d'envisager une conclusion assez rapide des discussions. Il donne, en effet, habilement satisfaction à la fois aux thèses britanniques («fair share») et aux thèses françaises selon lesquelles les «corrections» ne doivent pas mettre en cause le principe fondamental de la préférence communautaire.

Il est très probable donc que la Grande-Bretagne sera tenue à verser entièrement à la Communauté le produit des droits de douane et des prélèvements agricoles appliqués à ses importations provenant des pays extérieurs à la Communauté, mais que sa contribution pourra être réduite en jouant sur le montant de la taxe sur la valeur ajoutée à verser au budget communautaire.

L'énergie

En ce qui concerne l'énergie, la lecture du communiqué de Paris ne pouvait pas être très explicite. On savait en effet qu'un autre sommet — celui de Giscard d'Estaing et de Ford des 15 et 16 décembre à la Martinique — devait faire la jonction entre la stratégie américaine (front commun des consommateurs) et française (éviter la confrontation avec les pays producteurs). Certes, la rencontre de la Martinique qui a concrétisé un accord de principe n'a pas permis de régler tous les problèmes. Mais depuis le sommet de Paris le dialogue est ouvert et possible. La Communauté européenne en particulier participe officiellement, aux travaux de l'Agence Internationale de l'Énergie créée dans le cadre de l'OCDE, et peut veiller à ce que les décisions qui y seront éventuellement prises soient compatibles avec les intérêts de tous les pays de la Communauté, y compris ceux de la France, qui est le seul pays de la Communauté resté en dehors de l'Agence. Ce n'était pas le cas avant le Sommet. Le même genre de problème pourrait d'ailleurs se poser, notamment à propos de l'agence financière proposée par les États-Unis pour le recyclage des pétro-dollars. Mais dans un cas comme dans l'autre, il est peut-être plus facile d'éviter que les solutions envisagées au niveau occidental, pour parer aux problèmes énergétiques et financiers, n'aillent que dans le sens des intérêts strictement américains, si la France demeure en dehors de l'Agence de l'OCDE. L'absence de la France pourrait, en effet, contribuer à préserver le rôle du Conseil des ministres de la Communauté européenne dans la partie complexe qui s'est engagée entre les pays industriels occidentaux depuis le début de la crise pétrolière.

Pour le citoyen européen

Les opinions publiques britannique, italienne et irlandaise ont, durant plus de deux ans, entendu parler de la création «imminente» d'un Fonds régional européen. Les décisions prises à Paris sur son montant — même s'il est relativement modeste — et sur la manière dont seront distribuées les aides européennes, réparent une injustice. Elles devraient, comme l'a souligné George Thomson, commissaire européen responsable de la politique régionale, contribuer à restaurer la confiance de millions de citoyens dans la Communauté.

Le «citoyen européen» n'a d'ailleurs pas été oublié par les Neuf. D'ici 1976 un groupe de travail devra remettre un rapport pour abolir le contrôle des passeports à l'intérieur du Marché commun, créer un passeport uniforme pour les 250 millions d'Européens qui résident dans la Communauté et harmoniser la législation sur les étrangers. L'attribution, aux citoyens de la Communauté, de droits spéciaux au niveau local, provincial et régional, est un deuxième sujet de réflexion inscrit à l'ordre du jour.

La notion de solidarité communautaire — lamentablement bafouée lors de l'embargo décrété en 1973 par les pays producteurs de pétrole à rencontre des Pays-Bas a fait elle aussi une réapparition dans le communiqué des Neuf à propos de la convergence des politiques économiques de nos pays.

Les ministres des Finances sont chargés de convenir en commun des politiques à mener pour qu'elle réponde à un objectif de solidarité communautaire et qu'elle s'appuie sur des mécanismes de consultation permanents et efficaces. Ce n'est pas très nouveau et l'on doit être prudent. Il faut cependant remarquer que M. Harold Wilson a souscrit aux objectifs d'union économique et monétaire fixés lors du Sommet de 1972.

Bien plus importantes, pour l'avenir des «citoyens européens», sont les décisions des chefs de gouvernement qui concernent les questions dites «institutionnelles». Les Européens pourront désormais apprendre que certaines décisions les concernant ont été prises à la majorité qualifiée et non pas à l'unanimité par les ministres des Neuf. Ils entendront aussi beaucoup parler cette année d'union européenne, notamment par le Premier ministre belge M. Léo Tindemans qui doit, avant le 31 décembre, établir un rapport de synthèse sur les idées qui lui seront présentées par le Parlement européen, la Commission européenne et la Cour de Justice (non sans avoir consulté les gouvernements et les différents milieux représentatifs de l'opinion publique). Le Parlement européen devra également présenter des propositions en vue de son élection au suffrage universel. Les gouvernements devront statuer l'an prochain sur ces propositions afin que ces élections puissent intervenir à partir de 1978.

La banalisation des sommets

Au moment où les économies de nos pays sont menacées d'une récession aggravée par une inflation persistante, la majorité des citoyens de la Communauté n'a certainement pas vu, dans toutes les décisions du dernier Sommet de Paris, une solution à ses problèmes personnels les plus urgents. Elle aura du moins appris que les chefs de gouvernement ont considéré comme important de se réunir plus souvent, sans fanfare, dans un «Conseil européen» qui devrait de plus en plus ressembler au Conseil des ministres qu'ils connaissent dans chacun de leur pays et de moins en moins à ces conférences diplomatiques ultra-solennelles de gouvernants qui se retirent ensuite dans le splendide isolement de leurs États respectifs.

Cette «banalisation» des Sommets ne peut que renforcer la capacité de décision politique de la Communauté. C'est peut-être là le résultat le plus important du «dernier Sommet à Paris».

A. L.